

"Ce que sera et fera le nouveau Parlement européen" dans L'Écho de la Bourse (21 novembre 1978)

Légende: Cet article du quotidien belge L'Écho de la Bourse se propose de montrer quels sont les grands courants politiques devant animer le Parlement européen après les élections du 10 juin 1979.

Source: L'Echo de la Bourse. 21.11.1978. Bruxelles. "Ce que sera et fera le nouveau Parlement européen".

Copyright: (c) L'Echo de la Bourse

Le présent article est reproduit avec l'autorisation de l'Editeur, tous droits réservés. Toute utilisation ultérieure doit faire l'objet d'une autorisation spécifique de la société de gestion Copiepresse info@copiepresse.be

URL:

http://www.cvce.eu/obj/ce_que_sera_et_fera_le_nouveau_parlement_europeen_dans_l_echo_de_la_bourse_21_novembre_1978-fr-9c029c7b-f297-4970-9075-037c3a995cf5.html



Date de dernière mise à jour: 05/03/2024

Ce que sera et fera le nouveau Parlement européen

Dans un précédent article intitulé « Pourquoi des élections européennes directes » paru dans l'« Echo de la Bourse » du 14 novembre, il était expliqué que les premières élections démocratiques et transnationales avaient pour but de doter la Communauté d'un organe législatif à la mesure des exécutifs déjà en place et contraints de prendre des décisions difficiles. En d'autres termes, il convient de doter l'Europe des Neuf de techniques politiques à la hauteur de problèmes encore mal connus. Cela devrait lui permettre de s'affirmer au-dedans et au-dehors. Autrement, il y aurait risque de subir le partage du monde en zones autoritaires.

Dans les lignes qui suivent, on verra quels sont les grands courants politiques devant animer le Parlement européen après les élections du 10 juin 1979. De fort intéressantes précisions à ce sujet ont été données à l'occasion d'une rencontre, sous forme de confrontation d'idées, organisée par Marketing Communication Executives International à l'occasion de son 20^e anniversaire.

Il convient d'abord de rappeler que sur les 260 millions d'habitants que compte la C.E.E., 180 millions seront appelés à voter. Ils le feront à partir de 18 ans. C'est dire qu'il s'en trouvera qui voteront « européen » avant d'avoir participé à un scrutin national. En Belgique et au Luxembourg, le vote sera obligatoire. Il sera possible d'être parlementaire européen sans être un élu national, mais le cumul ne sera pas interdit. Les mandats auront une durée de cinq ans. Le Parlement européen a une compétence réelle : législative et de contrôle politique et budgétaire. Nul doute que « de facto » celle-ci ne se trouvera renforcée par l'autorité accrue résultant du suffrage direct. Les neuf Etats membres enverront 410 élus, soit 81 pour chacun des grands pays (France, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Italie), 25 représentants pour les Pays-Bas, 24 pour la Belgique, 16 pour le Danemark, 15 pour l'Irlande, 6 pour le Luxembourg. Si la Grèce fait partie de la Communauté l'an prochain, cela fera 24 sièges de plus. Pour la Belgique, il y aura 13 représentants flamands et 11 représentants francophones. Bruxelles élira 4 d'entre eux, soit 3 francophones et 1 néerlandophone. Les bulletins y seront recto-verso pour distinguer les régimes linguistiques. Une grande campagne d'information et de sensibilisation du public commencera après nos élections nationales, vraisemblablement vers la mi-janvier.

Huit groupes

Au Parlement européen, l'on retrouvera naturellement les grandes familles politiques existant déjà dans les Etats membres. Elles formeront huit groupes :

- le Parti populaire européen, qui regroupera les démocrates-chrétiens, dont les élus belges seront CVP ou PSC;
- l'Union des partis socialistes, soit pour la Belgique le PS et le BSP;
- la Fédération des partis libéraux et démocratiques, représentés chez nous par le PRLW, le PVV et le P.L.;
- les Démocrates européens de progrès, incarnés notamment par la tendance gaulliste de Jacques Chirac en France;
- le groupe communiste, constitué des divers P.C.;
- le groupe conservateur, formé surtout par des Britanniques de cette tendance;
- les régionalistes, avec notamment le FDF et la VU en Belgique;
- le groupe des non-inscrits, c'est-à-dire des élus divers ne s'estimant pas représentés par les tendances précédentes.

Forces et programmes

Le Parti populaire européen dont la figure la plus connue, sont président, est l'ancien Premier ministre belge Leo Tindemans se réclame de la plus ancienne politique européenne. Historiquement, il peut avancer les noms de pères de l'Europe comme Schuman, Adenauer, de Gasperi. Aujourd'hui, le P.P.E. se présente comme une fédération de sept partis dans lesquels tous les milieux sociaux sont représentés. Seuls, la Grande-Bretagne et le Danemark en sont absents. Il compte déjà 3 millions de membres en règle de cotisation et escompte 42 millions de voix. Son programme est fondamentalement basé sur une idée personnaliste, étant entendu que l'homme est responsable vis-à-vis de la société. Le P.P.E. se déclare en faveur de relations avec le tiers monde sur des principes de justice. Il est aussi favorable à une économie de marché tempérée par l'équité sociale. L'initiative privée a la priorité, mais l'Etat doit jouer un rôle correcteur. Il estime qu'un effort doit être fourni pour les individus défavorisés, mais qu'il ne faut pas créer une société d'assistés. Favorable à l'entreprise industrielle, le P.P.E. n'est pas « entre » les libéraux et les socialistes, mais « en face », selon une philosophie propre et un mot de feu Théo Lefèvre.

Les socialistes se disent aussi Européens parce qu'internationalistes par vocation et rappellent à ce propos toute l'histoire de l'Internationale socialiste. Pour eux, tous les choix dans l'Europe communautaire sont fondamentalement politiques. L'Europe et ses nouvelles structures ne les intéressent pas, sinon pour bâtir une politique sociale. Ils réclament ainsi une répartition plus équitable des revenus et des richesses, plus d'équité sociale. Un des axes de leur action est la lutte contre le chômage. Pour libérer l'homme, ils prônent une démocratisation des structures de pouvoir et ne veulent pas que des régions défavorisées continuent de subsister dans une Europe unie. Les socialistes revendiquent un tiers de l'électorat européen, soit quelque 60 millions de voix.

Les libéraux sont les champions de l'individu, de la libre entreprise et de l'économie de marché. Pour eux, l'intervention de l'Etat dans tous les domaines doit donc être aussi réduite que possible car elle est jugée autoritaire et coûteuse. Selon une formule imagée les libéraux européens considèrent que « l'on ne bâtit pas un paradis social sur un cimetière économique. »

Les régionalistes voient dans le fédéralisme une formule de conciliation. Ils combattent les nationalismes étatiques et le jacobinisme. Ils formulent le vœu que le premier Parlement européen directement élu soit une pré-constituante qui ne parlera pas encore de redistribution des revenus ou de la résorption du chômage. Ils souhaitent un système bicaméral permettant d'instaurer un sénat des régions et des communautés, si possible des communautés culturelles.

Les communistes réclament un contrôle parlementaire du conseil de ministres de l'Europe et de la Commission de Bruxelles ainsi que la réduction de leurs pouvoirs. Ils voient dans le Parlement européen une occasion et un instrument pour combattre la politique des sociétés multinationales actuellement relayées, selon eux, par les institutions européennes comme la Commission avec, par exemple, le plan Davignon pour la restructuration de la sidérurgie. Ils sont en faveur de la réduction du temps de travail malgré l'échec de la conférence tripartite de Bruxelles.

Vers des coalitions

Comme on le voit, il n'y aura pas de majorité absolue dans le futur Parlement européen. Le plus gros bataillon, celui des socialistes, pourrait représenter 30 à 35 % des sièges, celui des démocrates-chrétiens 23 à 27 %, celui des libéraux 12 à 17 %, celui des communistes 10 %, le reste se répartissant entre les autres tendances.

Il faudra donc réaliser des coalitions. Il faudra aussi des rapprochements pour que l'on arrive à prendre des décisions « à la puissance neuf », peut-être un jour « à la puissance douze ». Pour résoudre des problèmes concrets et urgents, il faudra aussi des accords entre diverses ailes d'une même tendance principale, comme par exemple entre socialistes allemands et français, entre chrétiens conservateurs et démocrates.

Du technique au politique

A travers des décisions techniques, l'activité du Parlement européen sera éminemment politique.

Actuellement, il y a, pour reprendre une expression de M. Rifflet, directeur général des relations publiques près la C.E.E., « une microrationalité et pas de macrorationalité » en ce sens que chaque Etat membre prend assez logiquement des décisions en fonction de son information et de ses possibilités de décision politique, mais qu'au niveau de l'ensemble de la Communauté la juxtaposition des décisions forme un ensemble encore trop souvent incohérent. Par exemple, il estime faux de prétendre que l'on manque d'investissements dans la Communauté; par contre, il y a surabondance dans un secteur au détriment d'un autre, dans une région au détriment de sa voisine. Voilà par exemple ce que l'Europe doit décider d'harmoniser. Et dans une Europe démocratique, ces décisions doivent être contrôlées par des élus.

Bien sûr, l'Europe connaît des problèmes agricoles, monétaires, sociaux, industriels et autres. Ils font dire comme l'auteur d'un livre récent qu'il faut sauver l'Europe. Mais au vu de tout ce qui est déjà en place, de tout ce que l'on se propose de faire dans les prochains mois, il est aussi permis de conclure au contraire, et comme Jean Rey, que l'Europe est en pleine construction !